LE PROGRAMME DE PLACEMENT PRIVÉ DE FIDELITY

En un coup **d'œil** | **Série B**

Fiducie Mandat privé Fidelity Équilibre

STATISTIQUES DU MANDAT

DATE DE CRÉATION	**18 mai 2021**
INDICE DE RÉFÉRENCE	**Indice combiné[2]**
PLACEMENT INITIAL	**150 000 $ minimum**
RFG	**2,03 % au 31 décembre 2024**

GESTIONNAIRES CHARGÉS DE LA RÉPARTITION DE L'ACTIF

GESTIONNAIRES DE PORTEFEUILLE

David Tulk
David Wolf

Pourquoi investir dans ce Mandat?

- Une solution à multiples catégories d'actifs dont la composition neutre correspond à 60 % d'actions et 40 % de titres à revenu fixe.
- Conçu pour les investisseurs qui recherchent une combinaison de croissance et de revenus.
- Utilise une répartition active de l'actif dans de multiples dimensions du portefeuille afin de tirer parti des occasions sur le marché et d'atténuer le risque.

CLASSIFICATION DU RISQUE[3]

FAIBLE	FAIBLE À MOYEN	MOYEN	MOYEN À ÉLEVÉ	ÉLEVÉ

FRAIS DE GESTION (POINTS DE BASE) 165

RÉDUCTION DES FRAIS APPLIQUÉE AUX PLACEMENTS DU MANDAT[1] (POINTS DE BASE)	
PREMIÈRE TRANCHE DE 250 K$	0,0
TRANCHE DE 250 K$ SUIVANTE	5,0
TRANCHE DE 500 K$ SUIVANTE	10,0
TRANCHE DE 1 M$ SUIVANTE	12,5
TRANCHE DE 3 M$ SUIVANTE	15,0
TRANCHE DE 5 M$ SUIVANTE	16,0
PLUS DE 10 M$	17,5

CODES DU MANDAT

DOLLAR CANADIEN			DOLLAR AMÉRICAIN		
SÉRIE B	SÉRIE S8	SÉRIE S5	SÉRIE B	SÉRIE S8	SÉRIE S5
7380	7382	7381	7389	7391	7390

Rendement

Les rendements présentés ci-dessous sont ceux de la Série B, après déduction des frais. AU 30 JUIN 2025

Croissance d'un placement de 1M $

PLACEMENT À LA CLÔTURE 1,272 M$

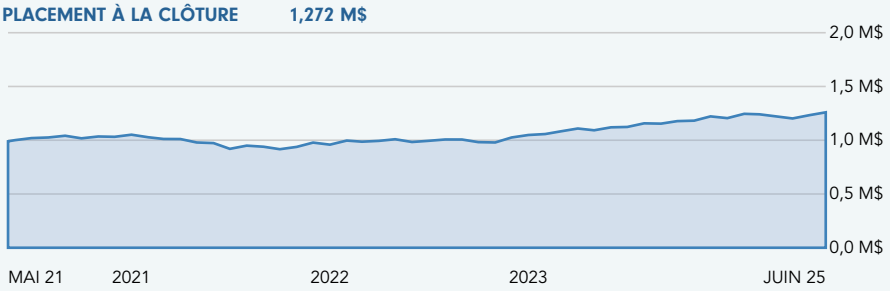

Rendement par période standard (%) 31 juillet 2025

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans	3 ans	Création
Mandat	1,39	6,21	2,52	10,36	12,62	10,38	6,24

Rendement par année civile (%) 31 juillet 2025

	CA	2024	2023	2022
Mandat	5,94	14,95	9,36	-8,81

COMPOSITION DE L'ACTIF - au 30 juin 2025

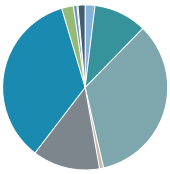

- 1,9 % Liquidités et autres
- 10,4 % Obligations canadiennes
- 34,1 % Actions canadiennes
- 0,8 % Titres convertibles
- 13,2 % Obligations étrangères
- 35,0 % Actions étrangères
- 2,3 % Obligations à rendement élevé
- 0,7 % TACHC américains de qualité
- 0,2 % TACHC américains à rendement élevé
- 1,4 % Contrats à terme, options et swaps

COMPOSITION GÉOGRAPHIQUE - au 30 juin 2025

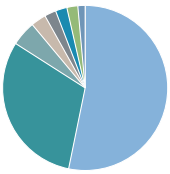

- 44,7 % Canada
- 25,9 % États-Unis
- 4,1 % Royaume-Uni
- 2,5 % Chine
- 1,9 % Japon
- 1,9 % France
- 1,8 % Allemagne
- 1,2 % Taïwan

COMPOSITION SECTORIELLE

au 30 juin 2025

20,7 %	Produits financiers
10,1 %	Technologies de l'information
8,3 %	Industrie
6,4 %	Matériaux
5,9 %	Énergie
5,3 %	Consommation discrétionnaire
5,5 %	Produits de première nécessité
1,9 %	Soins de santé
4,0 %	Services de communication
-3,4 %	Multisectoriel
1,8 %	Services collectifs
1,3 %	Immobilier

Fiducie Mandat privé Fidelity Équilibre (suite)

DIX PRINCIPAUX TITRES DU TRIMESTRE

AU 30 JUIN 2025

Brookfield Canadian Private Real Estate Fund – Produits financiers	
iShares Comex Gold Trust ETF – Produits financiers	
Banque Royale du Canada – Produits financiers	
Shopify – Technologies de l'information	
Mines Agnico Eagle – Matériaux	
La Banque Toronto-Dominion – Produits financiers	
Constellation Software – Technologies de l'information	
Nvidia – Technologies de l'information	
Fairfax Financial Holdings – Produits financiers	
Meta Platforms – Services de communication	
Nombre total de titres	**5 760**
Dix principaux titres – Total	**16,1 %**

Fiducie Mandat privé Fidelity Équilibre

- Diversification équilibrée parmi les catégories d'actifs avec une participation à plusieurs mandats différents.
- Bien que la composition neutre soit de 60 % d'actions et 40 % de titres à revenu fixe et de placements à court terme, les gestionnaires de portefeuille pourraient surpondérer ou sous-pondérer ces catégories d'actifs afin de gérer le risque et de tirer parti des conditions changeantes du marché.

Gestion du Mandat

- Les gestionnaires de portefeuille sont David Wolf et David Tulk.
- Le Mandat utilise une approche de gestion active en matière de répartition de l'actif et de sélection de titres en vue d'atténuer le risque et de tirer parti des occasions qu'offre le marché.
- Tous deux suivent une démarche de placement disciplinée visant à s'assurer que la stratégie adoptée est conforme aux objectifs de placement du mandat.

1 Les frais de gestion ne comprennent ni les frais d'administration et autres frais d'exploitation ni les taxes applicables. Les frais sont exprimés en points de base. Veuillez noter que la réduction des frais s'applique uniquement à la part de l'actif se situant dans la tranche précisée.

2 L'indice de référence combiné est constitué de l'indice composé plafonné S&P/TSX (33,5 % à 36,0 %), de l'indice Bloomberg Global Aggregate Bond à 14,0 %, de l'indice MSCI Monde tous pays, hors Canada à 24,0 %, de l'indice des obligations universelles FTSE Canada (18,5 % à 21,0 %), de l'indice des Bons du Trésor à 91 jours FTSE Canada à 5,0 % et de l'indice immobilier trimestriel MSCI/REALPAC Canada (0 % à 5,0 %). Avant le 1er juillet 2024, l'indice de référence combiné était constitué de l'indice composé plafonné S&P/TSX à 36,0 %, de l'indice Bloomberg Global Aggregate Bond à 14,0 %, de l'indice MSCI Monde tous pays, hors Canada à 24,0 %, de l'indice des obligations universelles FTSE Canada à 21,0 % et de l'indice des Bons du Trésor à 91 jours FTSE Canada à 5,0 %.

3 La volatilité d'un fonds est déterminée à l'aide d'une mesure statistique appelée « écart-type ». L'écart-type est une mesure statistique de la variabilité du rendement d'un fonds sur une période prolongée. Plus les rendements sont variables, plus l'écart-type est grand. Pour déterminer si la volatilité d'un placement est acceptable compte tenu des rendements obtenus, il convient pour l'investisseur d'analyser l'écart-type historique conjointement avec les rendements antérieurs du placement. Un écart-type élevé indique que les rendements passés ont été plus dispersés, et par conséquent, une volatilité historique plus importante. L'écart-type n'est pas une mesure du rendement d'un placement, mais plutôt de la volatilité de ses rendements au fil du temps. L'écart-type est annualisé. Les rendements utilisés pour le calcul ne tiennent pas compte des frais de souscription. L'écart-type n'est pas une indication de la volatilité future d'un fonds. Le degré de risque de placement indiqué doit être établi conformément à la méthode de classification du risque normalisée par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières qui s'appuie sur la volatilité historique d'un fonds, mesurée par l'écart-type annualisé sur dix ans des rendements du fonds ou des rendements d'un indice de référence dans le cas d'un nouveau fonds.

Les placements dans les fonds communs de placement peuvent être assortis de commissions, de commissions de suivi, de frais de gestion et de charges. Veuillez lire le prospectus d'un fonds avant d'investir, car il contient des renseignements détaillés sur les placements. Les taux de rendement indiqués sont les taux de rendement antérieurs totaux, composés sur une base annuelle, pour la période précisée. Ces résultats tiennent compte de la fluctuation de la valeur liquidative des parts et du réinvestissement de toutes les distributions, mais ils excluent les frais d'acquisition, de rachat, de distribution et autres frais facultatifs, de même que l'impôt sur le revenu payable par tout porteur de titres, qui ont pour effet de réduire le rendement. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis; leur valeur est appelée à fluctuer fréquemment et le rendement passé pourrait ou non être reproduit. © 2025 Fidelity Investments Canada s.r.i. Tous droits réservés. La reproduction partielle ou intégrale de ce document sous quelque forme que ce soit est interdite sans le consentement écrit préalable de Fidelity Investments Canada s.r.i. Toutes les marques de commerce et de service qui figurent dans le présent document sont la propriété de Fidelity Investments Canada s.r.i. Source : FMR LLC.